

Plessé

Enjeux environnementaux / Démocratie implicative

PAAC : Politique Agricole et Alimentaire Communale de Plessé

Le problème

Dans cette commune rurale de 5400 habitants en Loire-Atlantique l'agriculture est pourvoyeuse d'emploi non délocalisable et d'une véritable économie locale sur ses 104 km² de superficie dont 44% de terres en bio.

Dans les 92 exploitations 48 des 133 chefs d'exploitations ont plus de 55 ans : comment anticiper et accompagner les départs et les reprises ? Comment accompagner les changements avec les agriculteurs et les habitants ?

Votre solution innovante

La PAAC (Politique Agricole et Alimentaire Communale) s'est fixé 6 objectifs qui se déclinent en actions concrètes pour accompagner globalement les agriculteurs dans leur métier, les épauler dans la transmission de leur ferme et valoriser ce métier essentiel qui préserve et protège les ressources naturelles.

Les objectifs

- Maintenir le nombre d'exploitations agricoles
- Privilégier une agriculture économiquement, viable, plurielle et durable
- Favoriser les circuits courts
- Protéger les ressources de la commune
- Préserver le foncier agricole
- Communiquer positivement sur l'agriculture de la commune

L'histoire de votre action innovante

• Qui

La municipalité et le comité agriculture, composé d'élus, d'agriculteurs et de citoyens volontaires et investis.

Les partenaires : CAP 44 (Construire une Agriculture Paysanne Performante Plurielle, le GAB44 (Groupement des Agriculteurs de Loire-Atlantique), le Mouvement des Cuisines Nourricières, la Chambre d'Agriculture, la SAFER, le syndicat Chère Don Isac et Redon Agglomération.

- **Pour qui** : les agriculteurs, les habitants et les élèves des écoles.

• Quoi

La municipalité travaille sur un projet global de démocratie participative : toutes les commissions municipales ont été remplacées par des comités consultatifs ouverts à tous les habitants à partir de 14 ans : les VIPs - Volontaires Investis à Plessé.

1. Maintenir les exploitations agricoles : objectif 1 départ = 1 installation ; animation de cafés installation/transmission ; visites de ferme ; cartographie des installations et transmissions.
2. Privilégier une agriculture économiquement viable, plurielle et durable : accompagner les porteurs de projet ; sauvegarder des races locales ; obtenir des labels ; communiquer sur les actions des structures valorisant les systèmes herbagers.
3. Favoriser les circuits courts : mise en place d'une régie directe pour la restauration scolaire avec objectif 100% bio et local sur 5 ans ; création des vergers communaux ;

appel à projet pour l'installation d'un magasin de producteur de produits bio et locaux dans un local communal.

4. Protéger les ressources de la commune : réalisation d'un inventaire bocager inclus dans le PLU ; repérage des mares ; mise en place de l'affouage ; adhésion au Collectif Sans Pesticide ; renaturation de cours d'eau.
 5. Préserver le foncier agricole : avoir une attention sur le foncier ; mise en place d'un réseau d'agriculteurs ; mise en place d'une foncière communale.
 6. Communiquer positivement sur l'agriculture de la commune : portraits de fermes dans les gazettes communales ; création de la Journée du patrimoine agricole.
- **Quand** : La PAAC a démarré en 2021 et continuera au moins jusqu'en 2026.

Les moyens humains et financiers

- **Internes et externes.**

Humainement : 9 élus, 25 VIPs. 1,5 temps agent.

Partenaires : CAP44, GAB44 et Le mouvement des Cuisines Nourricières, Syndicat Chère Don Isac, Redon Agglomération

- **Coût total, dont coût pour la collectivité.**

Pour 2021 – 2026 (hors personnel) : 330 000 euros

Pour la stratégie agricole globale : CAP44 finance 12000 euros / an

Pour la régie de restauration scolaire : accompagnement du projet 33 000 euros ; investissement travaux pour régie 138 000 euros sur la période 2022 / 2025 ; recrutement d'1 cheffe cuisinière et d'1 second pour 80 000 euros / an.

L'évaluation de l'innovation

- **Impact :**

La PAAC a un impact sur les agriculteurs (aide à la cession ou à la reprise), les familles avec une alimentation saine et de qualité à la cantine sans augmentation de tarif, les paysages et la biodiversité grâce au maintien des haies, des mares et des ruisseaux et tous les habitants avec une communication positive sur les enjeux agricoles.

- **Potentiel de diffusion et de répliation**

Projet d'un livrable et documentaire en 2026.

- **Bilan, suivi, projet d'évolution**

Depuis 2021 : 25 départs = 25 installations ; 4 cafés installation ; création d'un atelier sur la recherche de foncier ; 2 visites de fermes ; suivi de 15 porteurs de projets.

Participation au financement d'un film sur les races locales.

Obtention du label Territoire Bio Engagé par Interbio Pays de la Loire depuis 2022.

Mise en place de la régie directe pour la cantine depuis juillet 2023 : 67% de produits bio et 56% local sur les 6 premiers mois.

Création de 4 vergers communaux ; lancement en 2024 d'un appel à projet pour l'installation d'un magasin de producteur dans un local communal.

Réalisation d'un inventaire bocager inclus dans le PLU : 2022. Repérage des mares : 2024.

Mis en place de l'affouage : 2024. Adhésion au Collectif Sans Pesticide depuis 2021

Renaturation d'un cours d'eau en 2023. Utilisation de l'outil de la SAFER : Vigifoncier.

Mise en place d'un réseau d'agricultrices et agriculteurs depuis 2021. Portraits de fermes dans les gazettes depuis 2023. Journée du patrimoine agricole : depuis 2022.

Toutes les actions continuent d'être actives et les résultats suivis.

Mots clés : Participation / Environnement / Ruralité